

Lyon, le 03/09/2024

## Information destinée aux professionnels de santé en France

### RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT

REMIFENTANIL VIATRIS 1 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion

Chère Consœur, Cher Confrère,

Suite à des problèmes de capacité de production chez notre fabricant, nous souhaitons vous informer de la rupture de la spécialité suivante :

- REMIFENTANIL VIATRIS 1 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion  
(CIP 3400957728366)

**Une remise à disposition est prévue à ce jour, fin Septembre.**

Nous rappelons les indications thérapeutiques de REMIFENTANIL VIATRIS 1 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion :

- indiqué comme agent analgésique pendant l'induction et/ou l'entretien de l'anesthésie générale.
- indiqué pour l'analgésie des patients âgés de 18 ans et plus, ventilés en Unité de Soins Intensifs.

REMIFENTANIL VIATRIS 1 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion appartient à la classe ATC N01AH06 Anesthésique Opioïde.

Dans ce contexte, nous vous invitons à utiliser les autres spécialités disponibles dans le respect de leurs indications et à identifier pour vos patients la stratégie thérapeutique la plus adaptée au regard de ces autres spécialités disponibles.

A noter que **le dosage à 2 mg** de Remifentanil Viatris reste disponible.

Une information sur les AMM des spécialités est disponible sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

### Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable, risque d'erreur médicamenteuse, erreur interceptée ou avérée suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr)



### **Information médicale**

Pour toute question d'information médicale, nous vous invitons à contacter notre service d'information médicale au 0 800 12 35 50.

Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Cher Consœur, Cher Confère, l'expression de notre considération distinguée.

Anne YVON

Pharmacien Responsable